PROJET ALIMENTAIRE D'ANGERS LOIRE METROPOLE

Plan d'action 2021-2023 - au 1er décembre 2021

Les actions présentées ci-dessous ont été retenues structurantes et prioritaires par un processus de concertation avec les acteurs du territoire et les citoyens via les Assises de la Transition Ecologique.

certaines actions ci-dessous font l'objet d'un financement du plan de relance :

Etat d'avancement :
réalisé ✓ / En cours ▶ / Pas encore commencé ✗

Orientation 1 : Agriculture et Territoire

Préserver, développer et valoriser une agriculture durable et résiliente tournée vers le territoire

Objectif 11. Dynamiser et soutenir les installations agricoles de taille intermédiaire tournées vers la vente directe et les circuits de proximité.

N° d'action	Contenu de l'action	Etat d'avancement
114 Accompagner la transmission agricole	Identifier les exploitations agricoles proches de la transmission (223 proches, dont 140 sont sans repreneur connu)	✓
	Suivre de façon individualisée des exploitants proches de la transmission	▶
	Accompagnement collectif à la transmission : réunions d'informations, mise en relation-cédants-repreneurs	▶
112 Accompagner l'installation agricole	Définir collectivement les projets d'installation à encourager / secteur à privilégier (à enjeux pression foncière désert alimentaire besoins)	▶
	Promouvoir les points d'entrée installation et cession et les dispositifs d'aide (édition d'un guide)	▶
	Renforcer l'accompagnement et la formation du public Non Issu du Milieu Agricole (aucun parcours adapté pourtant ½ des installations).	▶
	Développer la formation technique des porteurs de projets Non Issus du Milieu Agricole (NIMA)	▶
113 Agir sur le foncier agricole	Mobiliser des opportunités foncières (Suite à la stratégie foncière : mobilisation de friches - cession d'activité priorisation des secteurs d'intervention)	✓
	Aider l'accès au foncier par un outil collectif exemple : Foncière SAFER (montage financier - identification des secteurs prioritaires);	▶
	Etude d'opportunité d'un montage juridique d'espaces tests = TERRALAB	✓

Objectif 12. Renforcer et consolider les productions durables et la gestion de l'espace.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
121 Valoriser les filières locales vertueuses	Trouver de nouveaux débouchés pour la Marque Bœuf des Vallées Angevine	▶
	Développer des certifications complémentaires / intégrer des réseaux (démarche Haute Valeur Environnementale HVE initiée par les éleveurs).	▶
	Conception et mise en œuvre d'un plan de communication (professionnels, grand public)	▶
	Communication professionnel type plaquette Bœuf des vallées angevines, guide de l'installation transmission…	▶

Objectif 13. Renforcer le revenu et la reconnaissance des exploitants en réorientant les stratégies des filières.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
131 Accompagner le développement de l'agriculture biologique	Mener une étude technico-économique des filières biologiques du territoire (lesquelles sont en tension ?), et accompagnement de collectifs d'agriculteurs par filière.	✓
	Evaluation de la politique d'accompagnement et adapter les besoins en formation	✓
	Financer des études de conversion vers l'agriculture biologique, prise en charge d'outils de formation.	▶
	Etudier l'opportunité de l'exonération de la taxe foncière avec les communes -sujet qui peut être travaillé suite aux ATE	✗

Objectif 14. Développer l'agriculture biologique (AB) et des systèmes de production durables pour préserver et valoriser les ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité...).

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
141 Mener des actions permettant de développer l'agriculture durable	Obtenir le label "Territoire Bio Engagé"	▶
	Sensibiliser les agriculteurs lors du salon professionnel SIVAL	▶
	Accompagnement au moyen de fermes référentes pour sensibilisation, visites de fermes bio pour les futurs professionnels, Organiser des journées techniques (AB, HVE) pour les professionnels	▶
	assurer les débouchés pour les productions issues des systèmes durables	▶
	développer les paiements pour services environnementaux	▶

Orientation 2 : Filières et Territoire
Renforcer les stratégies territoriales des organisations économiques

Objectif 21. Renforcer l'approvisionnement local des industries agro-alimentaires (IAA) et la construction d'une offre territoriale.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
216 Renforcer les stratégies locales des industries agroalimentaires	Etudier les stratégies des Industries Agroalimentaires du territoire et identifier les volontaires prêtes à développer avec des collectifs d'agriculteurs des produits élaborés, transformés et vendus localement, Cf étude GMS	✗

Objectif 22. Renforcer les organisations économiques porteuses de stratégies territoriales : production et valorisation locale.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
221 Appuyer les initiatives collectives de production / vente / transformation	Organiser des réunions publiques pour développer les AMAP, faciliter la mise à disposition des locaux pour de la vente directe par les collectivités.	✗
	Réaliser un état des lieux des initiatives collectives existantes dans la thématique	✗
	Mener une étude d'opportunité de structures de transformation ou logistique essentielles (abattoir local, conserverie, etc...),	▶
	Renforcer une information centralisée pour les consommateurs	✓

Objectif 23. Adapter la politique économique du territoire et des partenaires.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
231 Contribuer au projet économique d'ALM au regard des enjeux du PAT	Définir collectivement des critères de développement de l'alimentation durable et les insuffler dans la stratégie économique d'ALM -	▶
	Accompagner le développement des structures de transformation/logistique essentielles.	▶
	Organiser un concours "accélérateur PAT", sélectionner et accompagner 10 projets - créer une émulation au niveau local. Imaginer des prix lors d'événements grand public	▶
	Programme d'accompagnement de démantèlement des friches agricoles et industrielles artificialisées pour réutilisation - logique Zéro artificialisation.	✗

Orientation 3 : Accessibilité spatiale
Densifier l'offre spatiale et réorienter les flux alimentaires pour favoriser l'accès aux produits locaux et durables

Objectif 31. Organiser une offre dense et équilibrée via les circuits de vente directe et les commerces traditionnels.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
311 Soutenir la mise en place de circuits alimentaires durables et de proximité	Réaliser un état des lieux (besoins, lacunes) de l'offre spatiale alimentaire et définir les besoins	▶
	Echanger avec les communes sur l'opportunité d'organiser des points de vente en proximité (notamment en lien avec les écoles)	✗
	Porter des appels à projet - à initiative dans les secteurs non desservis	✗

Objectif 32. Fluidifier la rencontre entre offre et demande.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
321 Plateforme présentant une offre locale majeure au niveau du MIN	Poursuivre et accélérer la connaissance de l'offre de produits locaux, de qualités et la promouvoir	✗
	Panorama de l'offre alimentaire durable (conception d'un plan de communication)	✗
	Mener une étude d'opportunité d'un box producteurs locaux sur le MIN	▶
	Mettre en place un observatoire des produits locaux au MIN - logique d'évaluation	✗

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
322 Organiser les acheteurs publics et fournisseurs locaux	Mener un état des lieux et élaborer une stratégie de la commande publique en alimentation durable , Structurer une plateforme virtuelle facilitant la commande publique en alimentation durable.	▶
	Organiser/structurer l'offre et l'appuyer/soutenir techniquement pour la réponse aux appels d'offres	▶
	Rassurer l'acheteur public sur les opportunités des denrées - faire connaitre les filières organisées.	✗

Objectif 33. Peser sur l'adaptation des stratégies et offres des grandes et moyennes surfaces (GMS).

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
331 Peser sur l'adaptation des stratégies et offres des Grandes et Moyennes Surfaces	Etudier les filières d'approvisionnement des GMS Clarifier avec elles les actions réalisables et les leviers possibles mener des actions avec les acteurs les plus motivés.	✗
	mettre en relation les GMS et les producteurs locaux	▶

Orientation 4 : Culture Alimentaire

Accompagner le changement de comportement des mangeurs et valoriser les produits et savoir-faire locaux durables

Objectif 41. Accompagner le changement de comportement alimentaire vers une responsabilité environnementale et une qualité sanitaire.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
411 Éducation et sensibilisation des jeunes publics	Monter un programme pédagogique dans les écoles primaires - Faire des animations dans les écoles avec Papillotes et Cie	✓

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
414 Sensibiliser le grand public à l'alimentation durable	Construire des outils de communication sur l'alimentation durable avec et pour le grand public (charte alimentation, 5 messages clés)	▶
	Participer au printemps Bio : "une alimentation durable et accessible à tous c'est possible"	✓
	Autres actions de sensibilisation grand public	▶
	Participer à l'Appel à Projet du Contrat Local Santé sur le volet nutrition : financer 5 projets	✓

Objectif 42. Accompagner le changement de comportement vers la prise en compte des savoir-faire locaux et durables.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
421 et 422 Promouvoir l'offre locale et la rendre lisible dans les commerces	Organiser des rencontres professionnelles entre fournisseurs, producteurs, restaurateurs et métiers de bouche	▶
	Financer une aide pour la 1ere année de certification bio des professionnels agricoles et artisans	▶
	Expertise sur la marque "produit en Anjou" pour la mise en valeur des produits locaux et durables	✗
	Film de promotion des savoir-faire locaux	✗

Objectif 43. Réduire significativement les emballages et le gaspillage alimentaire.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
433 Récupération et valorisation des biodéchets	Favoriser le compostage individuel et collectif (dans le cadre de la stratégie économie circulaire, action menées par le CODEC, la DED, et la DPJP)	▶
	Etude des gros producteurs de déchets organiques - audit	✕

Orientation 5 : Accessibilité sociale
Organiser l'accessibilité sociale à une alimentation durable pour tous

Objectif 51. Intégrer et développer une offre de produits durables et écoresponsable dans les circuits de l'aide alimentaire destinée aux populations les plus fragiles.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
511 Développer le circuit court dans l'aide alimentaire	Réaliser un état des lieux des invendus des circuits courts locaux et métiers de bouche en lien avec le pôle transition écologique	✕
	Déployer l'exemple d'une tente antigaspi sur les marchés	✓
	Collaboration aux projets du CCAS sur le volet précarité Alimentaire	✓

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
512 Don alimentaire et grande distribution	Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un local de reconditionnement mutualisé	▶
	Etudier les filières d'approvisionnement des GMS et leur stratégie du don	✕

Objectif 52. Un service de restauration hors domicile (RHD) exemplaire.

N° d'action	Contenu de l'action	Avancement
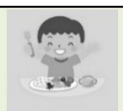 521 Diffusion des pratiques en alimentation saine et durable dans les établissements de restauration collective	Faire émerger les besoins et les solutions d'accompagnement des établissements de restauration collective	✓
	Informer les communes des leviers d'action autour de la restauration collective : Encourager la labélisation E3D, Favoriser la collaboration hors appel d'offre Appuyer la rédaction des marchés selon l'offre locale (ateliers, cadre de réponse, sourcing, suivi du marché) Formation plaisir à la cantine, formation de cuisine (végétarienne, évolutive) Ateliers de gestion comptable et des commande	▶
523 et 524 Relations acheteurs / fournisseurs : sourcing et marchés publics	Rencontres fournisseurs-acheteurs : s'appuyer sur des événements existants, organiser des rencontres individuelles, des visites de fermes	▶
	Communiquer auprès des fournisseurs : inciter les fournisseurs à participer au sourcing, visites de cantines, rendre accessible les appels d'offre	▶